

L'élection cantonale de Monthléry est annulée

Une centaine d'affiches sauvages et un journal ont balayé sa victoire. Hier, le tribunal administratif de Versailles a annulé l'élection de Jérôme Cauët (PS) sur le canton de Monthléry. En mars, il l'avait emporté avec 6 % d'avance, soit 571 voix, sur François Pelletant, le maire Cap 21 de Linas et l'auteur du recours. Le rapporteur public avait pourtant estimé, lors de la remise de son avis sur le dossier, le 21 septembre, que l'écart est « trop important pour que les irrégularités constatées puissent avoir influencé le résultat final ». Le juge en a décidé autrement.

Tous les autres recours rejetés

Tous les autres recours concernant les cantonales (Saint-Michel-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Morsang-sur-Orge, Orsay, Arpajon, Dourdan et Draveil)

ont été rejetés. « Je suis très étonné. Je ne comprends pas », souffle Jérôme Cauët qui, dit-il, va faire appel « rapidement ». Ce sera donc au Conseil d'État de trancher. Le temps de la nouvelle procédure, Jérôme Cauët, par ailleurs patron des pompiers en Essonne, conserve son fauteuil au sein du conseil général et ses attributions. Il est en charge de l'action sociale territorialisée.

« Je suis fier de la décision de la justice de mon pays, s'exclame de son côté François Pelletant. Personne n'a compris comment j'ai pu perdre. C'est une réhabilitation. » Et le maire de Linas y va de son conseil : « Je ne recommande pas à Jérôme Cauët de faire appel. La sanction pourrait être aggravée. » Car le tribunal administratif n'a pas prononcé hier l'inéligibilité du socialiste. Au cœur du dossier, se trouve « le Petit Linois ». Ce document, distribué par



MONTHLÉRY, LE 27 MARS. Jérôme Cauët, ici au soir de son élection au conseil général, va faire appel de la décision du tribunal administratif. (LP/M.D'O.)

l'association Mieux vivre à Linas, deux jours avant le second tour, avait pour but, selon le juge du tribunal administratif, « d'appeler clairement les électeurs à voter pour Jérôme Cauët ». « Ce journal servait pour une moitié à démolir mon œuvre et pour l'autre à donner le beau rôle à mon adversaire », assure François Pelletant.

Jérôme Cauët dément fermement tout lien avec cette association : « J'ai eu énormément de sollicitations pendant la campagne. J'ai répondu à tout le monde. Je ne maîtrisais pas toutes les utilisations possibles de ma parole. »

En attendant, il garde toute la confiance de Jérôme Guedj, le président PS du conseil général : « Ce n'est pas agréable, c'est sûr. Il garde toute notre sympathie. C'est un pilier de notre équipe. »